

# la lettre



# À la pointe de l'innovation



La Caisse des Médecins se différencie sur le marché de la santé par son engagement personnel et sa capacité à anticiper. Plus de 20 000 professionnel·les de santé en Suisse lui font confiance.

Découvrez, vous aussi, les produits logiciels actuels et les services de la Caisse des Médecins, et gagnez du temps pour vos patient·es.



Vous trouverez d'autres informations sur le site  
[caisse-des-medecins.ch](https://caisse-des-medecins.ch)

**6 0** JAHRE ANS ANNI  
**Ä K** ÄRZTEKASSE  
**CAISSE DES MÉDECINS**  
**C M** CASSA DEI MEDICI

#### Caisse des Médecins

Société coopérative · Romandie  
Chemin du Curé-Desclouds 1 · 1226 Thônex  
Tél. 022 869 46 30  
[www.caisse-des-medecins.ch](https://www.caisse-des-medecins.ch)  
[romandie@caisse-des-medecins.ch](mailto:romandie@caisse-des-medecins.ch)

# Réchauffement, désillusions et renouveau

**Dr Michel Matter**  
Président de l'AMGe



Le 22 janvier au matin, un fort goût de réchauffé s'est fait sentir. La faitière des assurances, Santésuisse, sous le couvert d'une étude en économétrie ne comptant que des médecins spécialistes exerçant seuls, a, comme en 2018, pointé du doigt des chiffres d'affaires importants pour uniquement quelques dizaines (!) de prestataires de soins. Même rhétorique, mêmes accusations nauséabondes et stériles, mêmes relais médiatiques, même confusion entre le chiffre d'affaires, les charges et le revenu net et surtout la même étude que six ans auparavant dont les chiffres et le modèle n'ont jamais pu être analysés ou mis au défi malgré les demandes répétées de la FMH. Comment comprendre cette volonté permanente de certains assureurs de vouloir blesser une profession et cela avec une presse complice dans l'entretien d'une confusion savamment entretenue. Il aura fallu aller une nouvelle fois devant les médias pour rappeler la réalité du terrain et le poids des charges qui ne cessent d'augmenter alors que l'obsolète tarif médical n'a pas progressé depuis vingt ans. Cette polémique a fait « pschitt » en

24 heures, mais le mal est là et l'impression que notre profession s'enrichit au dépend de la population est indigne d'une information juste et sérieuse.

Comment ne pas mettre en rapport cette nouvelle attaque des assureurs avec la perte du sens métier chez toute une partie des jeunes médecins et étudiants, de leur ras-le-bol d'une paperasserie envahissante, d'un temps amaigri avec le patient et d'horaires qui ne correspondent plus aux équilibres de vie indispensables. Une profession est un tout. Notre profession devrait faire rêver, devrait correspondre à cette envie d'apporter à l'autre nos connaissances et nos compétences pour permettre à chacune et à chacun d'avoir une qualité de vie et une santé optimales. Le cri d'appel de nos futurs collègues doit être entendu et une réponse collective est attendue rapidement. La dualité impossible entre la pénurie des professionnels de la santé et la clause du besoin ne doit pas occulter un débat nourri et des actes forts pour une relève qui puisse combler les nombreux départs à la retraite et la généralisation souhaitée du temps partiel. La qualité des soins est en jeu.

**Comment comprendre cette volonté permanente de certains assureurs de vouloir blesser une profession et cela avec une presse complice dans l'entretien d'une confusion savamment entretenue.**

## Nous avons et vivons de certitudes qui sont l'essence même de notre métier.

Une initiative genevoise issue de médecins de premier recours pour 12 actions en 12 mois qui aborde la pertinence du contact avec la nature et qui sache mettre en avant le lien positif et avéré entre le temps passé dans des espaces verts, la biodiversité et la santé est à saluer et à soutenir. Cette prise de conscience et cette campagne sont salutaires et utiles.

Des objectifs simples qui apporteront à l'ensemble de la population, mais de façon également ciblée aux plus jeunes, des clés pour aller vers un bien-vivre amélioré. Cette prescription verte s'inscrit dans ce lien indispensable entre la population et notre profession. Dans le même temps et pour sa campagne de communication nationale, la FMH a choisi un slogan direct « Pour vous » qui rappelle les bases évidentes de notre métier et le pourquoi de notre passion quotidienne pour la prise en charge de nos patientes et patients et les réalités qu'exigent notre engagement sans faille et nos compétences acquises.

Comment ne pas terminer cet éditorial sans s'offusquer des déclarations délétères de l'ex-conseiller

fédéral Ueli Maurer qui vient d'affirmer à propos de la lutte contre le COVID-19: «*Nous avons fait croire que nous avions des vaccins qui étaient absolument utiles, mais ils contenaient en réalité plus d'air chaud que de contenu.*» Un opprobre honteux sur l'ensemble des soignants. Là encore, la même volonté de dénigrer. Nous avons et vivons de certitudes qui sont l'essence même de notre métier, mais aussi d'incertitudes liées non seulement aux questions tarifaires, aux conditions de travail, mais aussi au respect pour notre travail de chaque jour. La population, et cela est heureux, nous exprime, elle, toujours sa confiance. C'est un moteur.



**Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.**

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

**Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – [fiduciaire@gespower.ch](mailto:fiduciaire@gespower.ch) – [www.gespower.ch](http://www.gespower.ch)**

Nouvelle campagne de communication

# 12 mois – 12 actions pour la santé et l’environnement

Initiée par la Dre Bideau et le Dr Corajod, pédiatres et co-présidents de la Société Genevoise de Pédiatrie et Pre Sommer, médecin interniste généraliste et responsable du cursus de santé planétaire à la faculté de médecine de Genève est soutenue et développée par un groupe de médecins de premier recours et d’étudiant.e.s en médecine, ce projet a pour but de sensibiliser les patients en proposant 12 actions pour les 12 mois de l’année 2024, bénéfiques pour la santé et pour l’environnement.

Chaque mois, une action bénéfique pour la santé personnelle et pour l’environnement sera décrite dans la « Revue médicale suisse » et téléchargeable depuis son site.

Les sujets abordés comprennent, de manière non exhaustive, la mobilité douce, la diminution de l’alimentation carnée, la diminution de la consommation de certains médicaments et d’exams médicaux inutiles ou la réduction de l’exposition aux écrans.

Les pédiatres, les médecins internes généralistes et les spécialistes qui le souhaitent pourront télécharger du matériel pour promouvoir une action simple qui permet de sensibiliser leurs patients aux bons comportements visant à rester en bonne santé tout en diminuant les impacts polluants sur la planète.

**12 MOIS ACTIONS | POUR LA SANTÉ & L'ENVIRONNEMENT**

<b>1</b> JANVIER <b>CONTACT AVEC LA NATURE</b>	<b>2</b> FÉVRIER <b>MOBILITÉ DOUCE</b>	
<b>3</b> MARS <b>QUALITÉ DE L'ALIMENTATION</b>	<b>4</b> AVRIL <b>ÉVITER LES PRESCRIPTIONS D'ANTIBIOTIQUES INUTILES</b>	
<b>5</b> MAI <b>MOINS D'EXAMENS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>6</b> JUIN <b>DISPOSITIFS MOINS POLLUANTS</b>	<b>7</b> JUILLET <b>ACTIVITÉ PHYSIQUE</b>
<b>8</b> AOÛT <b>IVRS : PRIVILÉGIER LES TRAITEMENTS NATURELS</b>	<b>9</b> SEPTEMBRE <b>DIMINUER LA VIANDE</b>	<b>10</b> OCTOBRE <b>MOINS D'ÉCRANS</b>
<b>11</b> NOVEMBRE <b>RÉDUIRE LES AINS</b>	<b>12</b> DÉCEMBRE <b>PLACE À LA PRÉVENTION</b>	

UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
FACULTÉ DE MÉDECINE

REVUE MÉDICALE SUISSE

planète santé



# «Pour vous», une campagne de communication triennale en faveur du corps médical

A partir du 22 janvier 2024, la FMH lance la campagne «Pour vous» diffusée dans toute la Suisse sur différents canaux afin de sensibiliser le public à l'activité des médecins.



La campagne déployée sur trois ans met l'accent sur la vocation des médecins : apporter une aide médicale et professionnelle en relation directe avec la ou le patient. Elle vise le grand public, mais c'est aussi un clin d'œil adressé au corps médical. Conçue en français, en allemand et en italien, elle montre de brèves séquences tirées du quotidien de médecins dans différentes disciplines, à l'hôpital ou en cabinet. Elle souligne aussi les différentes facettes et l'attractivité de la profession.



Pour la campagne, de vrais médecins ont accepté d'apparaître dans de courtes séquences donnant un aperçu de leur interaction directe avec des patientes et patients interprétés par des comédiens professionnels. Pour illustrer cet engagement commun, c'est tout naturellement que le titre « Pour vous », s'est imposé pour cette campagne.

Un spot publicitaire est diffusé dès fin janvier à la télévision sur la RTS, SRF, RSI et en ligne sur YouTube. D'autres annonces publicitaires suivront sur les médias sociaux et dans l'espace public à partir de mars 2024.





Junge Haus- und KinderärztInnen Schweiz  
Jeunes médecins de famille suisses  
Giovani medici e pediatri di famiglia svizzeri  
Swiss Young Family Doctors

**Forum Fribourg**  
19. & 20. April 2024 / 19 & 20 avril 2024



# JHaS

## 13. Kongress *Congrès*

**12** Credits SGAIM  
Crédits SSMIG

PROGRAMM **PROGRAMME**

[www.jhascongress.ch](http://www.jhascongress.ch)

[info@jhascongress.ch](mailto:info@jhascongress.ch)

Extrait **Entreprise Romande, quinzomadaire de la Fédération des Entreprises Romandes du 2 au 15 février 2024**

Droit du travail

# Certificats médicaux: aspects actuels

#Certificats médicaux  
Nombreuses questions médicales  
et juridiques.

## 1. Le certificat médical en général

Lors d'une consultation médicale, le médecin évalue si l'employé<sup>1</sup> est capable de travailler ou non et détermine le taux de capacité de travail possible. L'évaluation de la capacité de travail constitue un exercice complexe et peut constituer un réel défi, puisqu'elle implique, notamment, de connaître les exigences du poste occupé par l'employé pour pouvoir les évaluer adéquatement<sup>2</sup>.

La loi ne donne aucune définition du certificat médical et ne traite pas du contenu de ce document. Ce dernier doit cependant être rédigé en toute liberté et objectivité. Il engage la responsabilité de son signataire, lequel est susceptible d'être condamné pénalement en cas de faux certificat ou de certificat de complaisance<sup>3</sup>. Il s'agit d'un document officiel établi par le médecin au plus près de sa conscience professionnelle et avec toute la diligence requise, lequel doit contenir le but visé (par exemple, la constatation par le médecin qu'au vu de l'état de santé de son patient, ce dernier est totalement ou partiellement incapable de travailler), la date

et le nom du destinataire<sup>4</sup>. Le certificat médical étant soumis au secret médical, il ne doit mentionner que les données strictement nécessaires ou utiles pour l'employeur, notamment les coordonnées de l'employé, la date de début et de fin de l'incapacité de travail, le type (maladie ou accident) et le pourcentage de l'incapacité de travail, la date de l'établissement du certificat et le timbre et la signature du médecin<sup>5</sup>.

Nous allons examiner ci-après deux points liés à la rédaction du certificat de travail, susceptibles d'augmenter les litiges entre employés et employeurs, au vu des problèmes qu'ils soulèvent en pratique.

## 2. La télémédecine

Il est possible de nos jours d'obtenir un certificat médical par téléconsultation avec un médecin, via internet<sup>6</sup>.

Cette possibilité est très intéressante puisqu'elle procure notamment un gain de temps et d'argent. En raison de la complexité liée à la pose de diagnostic – et de l'évaluation de la capacité de travailler qui en découle –, elle interroge cependant quant à la force probante du certificat médical

établi à distance. Dans ce contexte, Medgate, prestataire de services de télémédecine en Suisse, a élaboré des directives, lesquelles prévoient que seules des incapacités de travailler à 100% peuvent être constatées par téléconsultation, ce qui limite le risque d'erreurs. La FMH a d'autre part adapté récemment son Code de déontologie, prévoyant que seuls les médecins peuvent décider si un traitement par télémédecine est possible ou si une consultation sur place est nécessaire<sup>7</sup>.

Malgré ces nouvelles directives, qui émanent des professionnels de la santé, la délivrance de certificats médicaux par téléconsultation pourrait faire augmenter le nombre de contestations portées par les employeurs et/ou les assureurs en justice pour faux certificat ou certificat de complaisance. En effet, les risques d'erreurs liés à une évaluation à distance sont plus conséquents que lorsque le professionnel de la santé examine son patient en présentiel et peuvent donc conduire les employeurs et/ou les assureurs à émettre des doutes sur la validité du certificat médical en initiant, par exemple, une contre-expertise.



Afin de limiter les risques de litiges, nous conseillons aux employeurs d'introduire dans le règlement du personnel une clause spécifique, afin soit 1) d'autoriser la possibilité de fournir un certificat médical par téléconsultation sous conditions, par exemple que le médecin soit autorisé à pratiquer en Suisse et que le certificat médical comporte un certain nombre d'indications, notamment le timbre du médecin et sa signature ou 2) d'interdire purement et simplement aux employés la production d'un certificat médical obtenu par téléconsultation.

### 3. L'obligation de télétravailler

Prescrite par le médecin La prescription par le médecin d'une capacité de travail totale ou partielle conditionnée à la reprise du travail en télétravail exclusivement ou partiellement n'est pas prévue par la loi.

Or, la prescription médicale de télétravailler est problématique d'un point de vue juridique.

En effet, le télétravail n'est pas un droit de l'employé, mais une possibilité offerte contractuellement par l'employeur aux employés, à son entière discrétion, dans le cadre de l'exercice de professions qui s'y prêtent. Il n'est pas possible d'obliger l'employeur à procurer du travail à son employé à distance, à moins que cela ait été prévu contractuellement ou qu'une base légale ne l'y oblige, comme ce fut par exemple le cas pendant la pandémie de covid. Durant cette période, des circonstances extraordinaires – une pandémie – rendaient l'accomplissement du travail en présentiel difficile voire impossible, car dange-

reux en raison du risque de contagion. Il s'agissait ainsi de circonstances non inhérentes à la personne de l'employé et qui ne font pas partie du risque ordinaire de l'entreprise. C'est pour cette raison que l'obligation, pour l'employeur, d'organiser le télétravail des employés découlait de la législation covid et n'était pas conditionnée à la fourniture d'un certificat médical.

En pratique, la prescription médicale de télétravailler met non seulement l'employeur dans une situation délicate mais également l'employé. En effet, si le télétravail n'est pas possible et que l'employé ne revient pas travailler sur son lieu de travail habituel, il est parfois impossible, à la lecture du certificat médical, de déterminer si médicalement l'employé doit toujours être considéré comme étant incapable de travailler. S'il demeure incapable de travailler, il a alors peut-être encore droit à un salaire ou à des indemnités journalières de l'assureur perte de gain maladie. En revanche, si l'employé doit être considéré comme étant capable de travailler, il n'a plus de droit au salaire. Finalement, la prescription médicale de télétravailler est problématique sur le plan fiscal.

En effet, lorsque l'employé est domicilié en France et qu'il y télétravaille jusqu'à 40% de son temps de travail, il reste imposé en Suisse sur l'ensemble de son revenu. S'il télétravaille plus de 40% de son temps de travail en France, la portion de rémunération correspondant au télétravail est imposable en France et ce, dès le premier jour de télétravail. L'employeur ne saurait être obligé par le médecin lors même que cela l'expose à des sanctions pénales, puisqu'en l'état de la législation en vigueur, la perception

d'un impôt pour le compte d'un état étranger n'est pas autorisée.

En conclusion, la prescription par le médecin d'une capacité de travail en télétravail exclusivement ou partiellement sans base légale s'éloigne à notre sens de l'évaluation médicale, à laquelle le médecin devrait se limiter. Par ce biais, il impose à l'employeur une obligation – c'est-à-dire une conséquence juridique reposant sur une base légale bancaire – qui, si elle est exécutée, constitue une immixtion dans l'organisation du travail, prérogative exclusivement réservée à l'employeur.

- 1 Dans cet article, le genre masculin inclut le genre féminin, ainsi que tout autre genre
- 2 Bulletin des médecins suisses 2021 ; 102 (29-30): 952-955
- 3 Revue Médicale Suisse, 24.09.2014, p.1742; Art. 318 Code pénal suisse; Art. 34. Code de déontologie de la Fédération des médecins suisses (FMH)
- 4 Art. 34 Code de déontologie (FMH)
- 5 Swiss Insurance Medicine (SIM). Bulletin des médecins suisses, 2021 ; 102 (29-30): 952-955 et Recommandations de la FMH
- 6 Bulletin des médecins suisses 2021 ; 102 (21): 692-694
- 7 Bulletin des médecins suisses 2023, 104 (37): 30-31 d'organiser du télétravail,

Extrait **Entreprise Romande, quinzomadaire de la Fédération des Entreprises Romandes** du 20 octobre au 2 novembre 2023

## Chiffres des cabinets médicaux: dangereux cafouillages



VÉRONIQUE KÄMPFEN  
Directrice communication FER Genève

**La profession de médecin** ne fait plus rêver. Les plus jeunes d'entre eux font état d'horaires très lourds, de responsabilités écrasantes et d'une charge administrative qui compromet le temps consacré aux patients. Face à ces difficultés, beaucoup jettent l'éponge en début de carrière, au terme de longues études et d'un investissement personnel conséquent. La pénurie de médecins guette. Ils sont nombreux à partir à la retraite, alors que la relève n'est pas assurée. Outre le nombre de vocations qui chute, les jeunes médecins choisissent de plus en plus le temps partiel. Il faut donc former davantage.

Pour que la Suisse ne se transforme pas en désert médical et que la qualité des soins soit maintenue, il est essentiel de continuer à attirer des jeunes dans ces professions. Or, le cafouillage médiatique sur les chiffres des cabinets médicaux auquel on a assisté en ce début de semaine ne contribuera pas à faire grossir les rangs des futurs médecins.

**Santésuisse**, une des faitières des assureurs maladie, a communiqué sur une étude indiquant que certains médecins réaliseraient des chiffres d'affaires de plus d'un million de francs, laissant entendre que c'est un scandale. La presse s'est empressée de diffuser cette information, en confondant bien souvent chiffres d'affaires et revenus. S'en est suivi une immense cacophonie, le citoyen peu attentif ayant désormais le sentiment que tous les médecins se font des marges monstrueuses sur leur dos, alors qu'en termes de revenus, la vérité est toute autre. En moyenne, les revenus des médecins, tels qu'annoncés aux caisses AVS, sont de l'ordre de 170 000 francs par année. La différence entre le chiffre d'affaires et les revenus provient des charges d'un cabinet, qui varient. On

conçoit sans peine qu'un psychiatre qui travaille seul n'a pas les mêmes charges qu'un cabinet de groupe d'ophtalmologues ou de chirurgiens, qui investissent dans des appareils coûteux ou des blocs opératoires, et qui ont de nombreux salariés (personnel soignant, réceptionnistes, secrétaires, etc.).

Santésuisse calcule des charges moyennes de 30%, alors que la Fédération des médecins suisses (FMH) parle de charges comprises entre 60% et 70%. Où est la vérité? On ne le sait pas. Santésuisse ne met pas ses chiffres en ligne. Tout au plus sait-on que les plus mirobolants sont le fait d'une cinquantaine de cabinets médicaux sur les dizaines de milliers qui existent en Suisse.

**La FMH rappelle** à juste titre que des procédures pour vérifier l'économicité des cabinets qui exagèreraient leur facturation sont en place, mais que Santésuisse n'y fait pas appel. Soit les chiffres annoncés ne sont pas si scandaleux que ça – mais alors pourquoi en parler – soit le groupe contrôle mal les factures – et ferait mieux de ne pas en parler.

Le système tarifaire actuel est dépassé: les partenaires travaillent depuis des années sur une nouvelle grille de calcul. Depuis 2019, trois mises à jour ont été proposées, toutes refusées par le Conseil fédéral. Santésuisse a quitté la table des négociations depuis plus de cinq ans. Pas très courageux.

**En tant que citoyen**, on assiste parfois à ce lavage de linge sale en public. Ce qu'on en retient, c'est que vouloir faire médecine aujourd'hui n'est pas le meilleur choix professionnel. C'est regrettable. Décourager les vocations est dangereux pour l'avenir de notre système de santé. A méditer avant de lancer le prochain pavé dans la mare. ■

Extrait du Bulletin des Médecins Suisses

CARTE BLANCHE

## LA MÉDECINE SANS MÉDECINS



Pre Béatrice Schaad

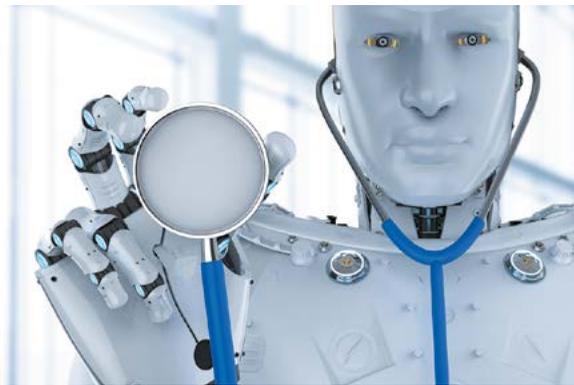
Institut des humanités en médecine  
Université de Lausanne  
Cheffe du Service de communication  
Centre hospitalier universitaire vaudois  
1011 Lausanne  
beatrice.schaad@chuv.ch

Son grand-père est mort avant sa naissance d'une crise cardiaque, son frère a fait une attaque à 31 ans. Rompu à l'art du storytelling, Adrian Aoun, Américain de 39 ans, truffe la genèse de son invention d'émotions légèrement sirupeuses, peut-être pour mieux en faire oublier l'effet. Pour éviter à d'autres le destin de ses deux proches, il s'apprête à commercialiser à

large échelle le premier CarePod, cabinet médical sans médecin. Ainsi que le décrit le magazine *Forbes*, le CarePod est une tentative d'automatisation complète d'un examen de santé: le patient s'approche de la boîte métallique carrée de 2,5 mètres sur 2,5 mètres et la déverrouille à l'aide de son téléphone. Une fois à l'intérieur, il s'installe sur un siège face à un grand écran, une voix robotisée l'accompagne tout au long d'un scanner corporel, d'une prise de tension artérielle ou d'une piqûre de sang au doigt - autant d'opérations qu'il effectue lui-même. Le lien avec une kyrielle d'apps permet de collecter des données cardiaques, oncologiques. La liste est interminable. Quelques professionnels analysent à distance les résultats des diagnostics,

évanescence présence d'un humain qualifié en médecine. Aoun compare son approche des soins de santé à celle qu'Elon Musk a mise en place chez Tesla. L'objectif est de «mettre la médecine en pilotage automatique». Il s'agit «peut-être (...) de prendre tout ce que font les médecins et les infirmières et d'essayer, lente-

ment mais sûrement, de le faire migrer vers le matériel et les logiciels». Fondée par d'anciens employés de Google et d'Uber, Forward, sa société, s'apprête à disposer dès le début de cette année dans différentes villes des États-Unis 25 CarePod, dans des supermarchés, des bureaux, des aéroports. L'idée étant d'éviter



© gettyimages/PhonlamaiPhoto

les «inefficacités des cabinets médicaux» et de «faciliter l'accès aux soins primaires» aux États-Unis où le temps d'attente moyen pour un rendez-vous est d'environ 26 jours et où l'American Association of Medical Colleges prévoit une pénurie de 17800 à 48000 médecins de premier recours d'ici 2034. Aoun a levé en novembre quelque 100 millions de dollars. Un des investisseurs, enthousiaste, a ainsi justifié sa mise: «La manière dont nous traitons notre corps et pensons aux soins évoluera vers la façon dont nous traitons nos voitures. Vous allez l'entretenir, la laver, faire la vidange.» Certes, le CarePod et son marketing fleurissent l'excès yankee. Ils posent

néanmoins la question de la contre-offensive que les médecins en Suisse peuvent proposer pour justifier leur nécessité. Comment les facultés de médecine les préparent-ils à cette forme de concurrence? Comment interagissent-ils avec des patients qui intègrent les quelque 300000 apps sanitaires dans leur quotidien? Dans l'enquête Digital Trend Survey qu'elle a menée en 2022, auprès de 487 médecins, la FMH révèle à quel point la Suisse balbutie: elle a, par exemple, pris un retard considérable, contrairement à tous ses voisins, dans l'appui qu'elle peut donner aux médecins pour apprécier la validité scientifique des différentes apps, voire leur remboursement par l'assurance-

maladie. La formation en pré et postgraduée ou continue n'aborde que très insuffisamment les questions liées à l'IA. Comme le relèvent les médecins dans cette enquête, être formé dans le domaine c'est être mieux armé pour répliquer au tsunami annoncé.

Aoun a été biberonné à la logique Uber. Il est donc possible si ce n'est probable que ces «juke-box médicaux», comme les qualifie Arthur Caplan, professeur de bioéthique à New York, se diffusent par-delà l'Atlantique, jusqu'en Europe.

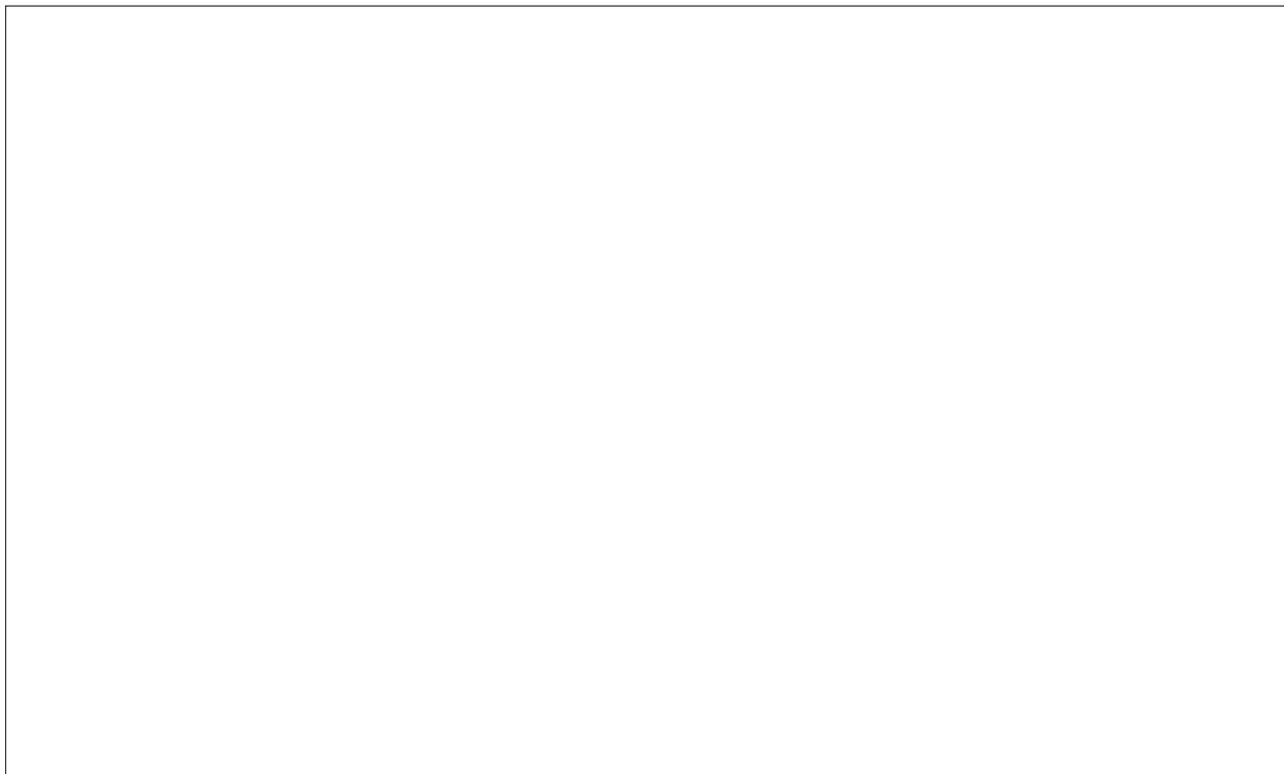
### ERRATUM

#### Néphrologie : posologie du rivaroxaban

Concernant l'article: Néphrologie: ce qui a changé en 2023, De Seigneur S, Haidar F, Jaques D, Masson G, Nachit M et Saudan P, paru dans la RMS du 17 janvier 2024 (856-7;20:67-71). Dans le chapitre: Anticoagulation chez les patients avec FA et en hémodialyse, pour la référence 16 mentionnée (De Vriese AS, Caluwe R, Van Der Meersch H, De Boeck K, De Bacquer D. Safety and efficacy of vitamin k antagonists versus rivaroxaban in hemodialysis patients with atrial fibrillation: a multicenter randomized controlled trial. *J Am Soc Nephrol.* 2021 Jun 1;32(6):1474-83.), il fallait lire: Nous avons déjà mentionné en 2019 l'essai randomisé Walkyrie qui avait conclu à une supériorité globale du **rivaroxaban 10 mg/jour** sur l'acénocoumarol.

Extrait de la Revue Médicale Suisse

**A la Une du Bulletin des Médecins Suisses du 31 janvier 2024,  
les délégués de l'AMGe à la seconde Chambre médicale  
ordinaire 2023**



Extrait du Bulletin des Médecins Suisses

Séminaires pour médecins

# Simplement acquérir des connaissances

S'inscrire  
maintenant

• Organisateur leader de séminaires orientés vers la pratique  
**Réservez votre place**

- Ouverture et reprise d'un cabinet médical
- Remise et cessation d'un cabinet médical
- Cabinet de groupe
- et bien d'autres encore

## CONSULTING

**FMH Consulting Services AG**

Avenue d'Ouchy 66

1006 Lausanne

Tél. 021 922 44 35

mail@fmhconsulting.ch

www.fmhconsulting.ch



# Invitation Formation Continue

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION GENEVOISE DES MÉDECINS DE FAMILLE INTERNISTES GÉNÉRALISTES AGeMIG

**Jeu**di 14 mars 2024

## « Le médecin face à la souffrance et à la mort »

FER, 93-98 rue de St-Jean, Genève

**OUVERTE À TOUS, GRATUITE ET SANS INSCRIPTION**

14h00

**Accueil** (stands pharmas et laboratoires)

14h30

**«Docteur, je ne voudrais pas être un poids pour mes proches»**

Pre S. Pautex, Médecin-chef, Service de médecine palliative, HUG

**«Le patient, son médecin et les Directives anticipées»**

15h15

**«Docteur, j'ai trop mal»**

Dre P. Vayne-Bossert, Médecin-adjointe, Service de médecine palliative, HUG et Dre L. Jelk-Morales, spécialiste en médecine interne générale, Genève

**«Le patient, son médecin et la prescription d'opiacés en situation palliative»**

16h00

**Pause** (stands pharmas et laboratoires)

16h30

**«Docteur, je me demande si me battre garde un sens»**

Dr Y. Beyeler, spécialiste en médecine interne générale, Genève

**«Le patient, son médecin et ce qui lui reste à vivre»**

17h15

**«Docteur, je veux mourir»**

Dr P. Beck, spécialiste en médecine interne générale, Genève

**«Le patient, son médecin et le suicide médicalement assisté»**

18h15

**Fin**

FC créditée de 4 points «spécifiques» 'automatiquement reconnus' par la SSMIG ou de 4 points de FC «élargie» reconnus par la SMG/AMGe pour les autres spécialités FMH.



Remerciements aux firmes pharmaceutiques et laboratoires qui nous soutiennent.

Programme 2024

## SOCIÉTÉ MÉDICALE DE GENÈVE

À 19H15, EN PRÉSENTIEL ET EN LIGNE PAR ZOOM <https://zoom.us/j/91593939910>



**Le Professeur Frederic Ris,**  
Président, vous propose son cycle de conférences 2024 :

# « Les aventuriers d'une société en mutation »

DATE	TITRE	LIEU	ORATEUR
7 février 2024	<b>Regards sur deux siècles d'histoire de la psychiatrie à Genève</b>	Auditoire Bamatter (capacité 100 places)	Massimo Danzi
6 mars 2024	<b>40 bougies d'une association entre médecine et société</b>	Auditoire Bamatter	Mapi Fleury
17 avril 2024	<b>Obésité : prise en charge aujourd'hui &amp; perspectives pour demain</b>	Auditoire Bamatter.	Carole Clair
8 mai 2024	<b>A la découverte de l'inconnu... Les tribulations d'un explorateur!</b> Auditoire Bamatter	Auditoire Bamatter.	Thomas Dieuleveut et Francesco Bianchi-Demicheli
4 septembre 2024	<b>Entre intelligence artificielle et réalité augmentée, futur de la médecine ?</b>	Auditoire Bamatter	Philippe Compagnon
2 octobre 2024	<b>Lauréats des meilleurs travaux de Bachelor de la faculté de médecine de Genève</b>	Auditoire Bamatter	Olivier Michielin
8 novembre 2024	Symposium : <b>Musicothérapie en médecine, entre théorie et pratique</b>	Conservatoire de musique de Genève (capacité 350 pl.)	Bruno Roche
4 décembre 2024	<b>L'aventure « 2<sup>nd</sup> chance », de la salle de colloque des HUG aux rives de l'Afrique sub-saharienne</b>	Auditoire Bamatter	Lionel Dumont Pierre Qinodoz

**Toutes les conférences ont lieu à l'auditoire de pédiatrie  
Fred Bamatter (capacité 100 pl.).  
Accès par l'escalier extérieur, situé à l'avenue de la Roseraie 45.  
Ne pas traverser les Urgences de Pédiatrie svp.**

7 février 2024

**François Ferrero** – psychiatre  
Professeur honoraire, Université de Genève, Genève  
Président du jury Geneva Prize for Human Rights in Psychiatry Foundation

## Regards sur deux siècles d'histoire de la psychiatrie à Genève

Cet exposé permettra de mettre en valeur quelques personnalités qui ont marqué la psychiatrie genevoise ainsi que les obstacles, politiques, économiques ou d'autre nature, qui les ont parfois empêchés de mener à bien leurs projets.

Afin de contextualiser l'évolution de la psychiatrie, l'auteur mettra en regard la situation genevoise avec celle de la psychiatrie européenne, influencée à la fois par le progrès des connaissances scientifiques et par le *Zeitgeist* propre à chaque époque.

**François Ferrero** – Etudes de médecine à Genève, où il a effectué une formation en psychiatrie, psychothérapie et psychanalyse, complétée par des séjours de perfectionnement à Paris et aux Etats-Unis. Il a été chef du service de psychiatrie adulte et directeur du département de psychiatrie à Lausanne, avant d'assumer ces mêmes fonctions à Genève. Il a également été vice-doyen et directeur du centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale.

Ses principaux centres d'intérêts ont concerné les troubles bipolaires et schizophréniques, la psychopathologie et la psychothérapie. Il a publié environ 250 travaux scientifiques et 7 livres.

Passionné par les questions de formation, il garde une activité d'enseignant et de conférencier.

Il est président du Conseil de Fondation du Prix de Genève pour les Droits de l'Homme en Psychiatrie.

6 mars 2024

**Giulietta Di Giorgio** – Travailleuse sociale, SPAD, Genève  
Directrice générale de Dialoguai

## 40 bougies d'une association entre médecine et société

Dialoguai est une association genevoise, engagée en faveur des droits des personnes LGBTQ+, qui a vu le jour en 1982. Elle a la volonté d'être un lieu d'écoute, de convivialité, de partage, de rencontre, d'information, d'accueil et de conseils.

Dialoguai travaille sur l'intégration des personnes LGBTQ+ dans la société en tant que citoyen-ne-x-s à part entière. Son action porte autant vers la reconnaissance des personnes LGBTQ+ que vers la défense des personnes LGBTQ+ victimes de discriminations ou d'agressions physiques ou verbales, aussi bien dans le milieu professionnel que social, familial, environnemental, légal et dans tous les aspects de la vie.

Parmi ses réalisations, on compte :

**Checkpoint Genève**, un centre médical communautaire où sont proposées des consultations médicales aussi bien en santé somatique que mentale ;

**Refuge Genève**, un espace d'accueil et d'hébergement pour des jeunes LGBTQ+ aux prises avec des difficultés de toutes sortes, et leur entourage ;

**Projet Santé gaie**, une recherche-action pour adapter la culture de soin des personnes LGBTQ+ à une perspective de santé globale

Cette association lutte contre l'homophobie et la transphobie dans l'éducation comme à la police, ou pour tout.te professionnel.le concerné.e; elle accompagne les victimes, crée des activités communautaires conviviales, effectue un travail de promotion et de prévention hors-murs.

Depuis plus de 40 ans, cette association née au début de l'ère du SIDA et de la discrimination pour la population LGBTQ+ œuvre au sein

de notre cité et de notre population. Mme Di Giorgio et son équipe vont nous raconter comment au cours de ses 40 années d'existence l'association a évolué en même temps que la société...

**Giulietta Di Giorgio** – Présidente de l'association Dialoguai depuis 2018, travailleuse sociale passionnée de relations humaines et de politiques d'intégration, elle est de nature engagée, dynamique et curieuse. Sociable et ouverte, elle a à cœur la relation à l'autre et le bien vivre ensemble.

17 avril 2024

**Alend Saadi** – chirurgien œso-gastrique et spécialiste de l'obésité Hôpital Neuchâtelois (HNe), Neuchâtel

Directeur du programme de chirurgie bariatrique des hôpitaux Neuchâtelois Cofondateur et président de l'association «Pour un Poids Sain»

## Obésité: prise en charge aujourd'hui et perspectives pour demain

Nous faisons face à une épidémie d'obésité en Europe et dans le monde, touchant toutes les parts de la société. Les systèmes de soins s'organisent en réseau et créent des filières pour tâcher de traiter ces pathologies. La chirurgie de l'obésité est considérée comme une chirurgie métabolique et a atteint une maturité certaine. Parallèlement, on voit apparaître de nouvelles molécules, les GLP1 agonistes, se plaçant en compétition avec les autres traitements sans qu'on sache réellement quel traitement choisir...

Problème de société, influence des réseaux sociaux, épidémie mondiale, le Dr Saadi s'efforcera de vous donner une vision plus claire de la question, sans tomber dans le buzz médiatique.

**Dr Alend Saadi** – Depuis 2016, il assume la responsabilité du centre pluridisciplinaire de l'obésité au sein du réseau hospitalier neuchâtelois. Ce centre, reconnu comme une référence, s'est vu confier un mandat de médecine hautement spécialisée, notamment pour la réalisation de chirurgies bariatriques complexes.

Dans le domaine privé, il est cofondateur et président de l'association Pour un Poids Sain ([www.pops-obesity.ch](http://www.pops-obesity.ch)).

Diplômé de l'Université de Lausanne (UNIL) en 2006, avec une année d'études à Manchester (UK), il a obtenu son doctorat en médecine (MD) en 2014 et a été nommé Chargé de cours à l'UNIL en 2017. Sa formation chirurgicale inclut l'obtention du titre de spécialiste en chirurgie en 2014, suivi du titre de spécialiste en chirurgie viscérale approfondie en 2016.

Il a débuté sa formation post-graduée initiale au CHUV, puis a occupé le poste de chef de clinique à Yverdon et à Delémont entre 2011 et 2013 avant de retourner au CHUV. Depuis 2015, il occupe le poste de médecin cadre en chirurgie à Neuchâtel, se consacrant particulièrement à la chirurgie du tube digestif haut et bariatrique.

8 mai 2024

**Francesco Bianchi-Demicheli** – sexologue et aventurier  
Genève

## A la découverte de l'inconnu... Les tribulations d'un explorateur!

Au-delà de sa carrière académique, le Professeur Francesco Bianchi-Demicheli est un aventurier. Dans un voyage extraordinaire vers l'inconnu, il nous invite à découvrir son autre passion, celle de la découverte et de la spéléologie, à travers les récits de découvertes de grottes qui n'avaient pas été visitées depuis plus de 10'000 ans ou de squelettes retrouvés dans les alpes...

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir que ce qui fait notre personnalité dans notre vie médicale existe aussi en dehors et permet parfois des découvertes extraordinaires....

**Francesco Bianchi-Demicheli** – originaire de Lugano, est professeur à la Faculté de médecine et à la Faculté de psychologie de l'Université de Genève. Il enseigne également à la Faculté de sciences biomédicales de l'Université de la Suisse italienne.

Médecin responsable de la Consultation de Médecine sexuelle au CHUV, il exerce au Centre de Médecine préventive & intégrative à la Clinique des Grangettes et au Centre de Médecine interne et ses Spécialités à la Clinique La Colline, de l'Hirslanden Group.

Après avoir obtenu un doctorat en médecine dans le champ de la sexualité, il a été un pionnier au niveau mondial de la recherche neuroscientifique dans ce domaine.

Avec plus de 150 publications scientifiques, 5 livres et plusieurs chapitres de livre, ses recherches portent essentiellement sur des domaines comme le désir sexuel et ses troubles, ou encore l'amour passionnel. Formé aussi à la Harvard Medical School, lauréat du Prix senior 2007 du Fonds Maurice Chalmou (Université de Genève), il a été choisi comme parrain à la Faculté de médecine de Genève en tant que meilleur enseignant en médecine en 2016. Il a collaboré avec de prestigieux centres de neurosciences aux Etats unis et au Canada, essentiellement dans le domaine de la neuroimagerie (fMRI, EEG). Il a réalisé des recherches totalement novatrices et fascinantes sur le lien entre fonction cérébrale, désir, amour et passion.

Créatif, inventif et passionné par la découverte depuis le plus jeune âge, il a été inspiré par l'art. Mais, au-delà du médecin, nous allons percevoir l'aventurier qui se cache derrière le professeur de médecine à travers des récits de découverte portant sur de nouveaux patrimoines, précieux pour l'humanité.

4 septembre 2024

**Michele Diana** – chirurgien FMH  
IRCAD, Strasbourg  
Directeur de l'unité de recherche de l'IRCAD  
Co-fondateur de multiples start-up

## Entre intelligence artificielle et réalité augmentée, le futur de la médecine ?

Et si l'avenir de la médecine se trouvait dans les nouvelles technologies ? Comment transformer la médecine et la chirurgie ? Doit-on parler de réalité augmentée, d'intelligence artificielle pour faire du futur de la médecine augmentée, comment créer le chirurgien 2.0.

Le professeur Diana partagera avec nous sa vision du futur de la médecine grâce à son expérience unique en Europe et des travaux réalisés dans ce domaine.

**Michele Diana** – MD, PhD, a obtenu son diplôme de médecine à Rome et s'est spécialisée en chirurgie générale en Suisse. Il acquiert un doctorat en sciences médicales et reçoit la Venia Legendi à l'Université de Strasbourg.

Il est directeur scientifique de l'Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif (IRCAD, Strasbourg) et responsable du Département Photonique pour la Santé du Lab ICube (Strasbourg). Il est membre du corps professoral de grandes sociétés chirurgicales universitaires, notamment l'Association européenne de chirurgie endoscopique (EAES), la Société internationale de chirurgie guidée par fluorescence (ISFGS) et la Société internationale d'innovation et de technologie médicales (ISMIT).

Ses principaux intérêts de recherche translationnelle sont la chirurgie guidée par l'image, la réalité virtuelle et augmentée, les systèmes de navigation par imagerie optique, la chirurgie guidée par fluorescence moléculaire, la robotique chirurgicale ainsi que l'apprentissage automatique et profond. Il est l'auteur de plus de 150 articles et chapitres de livres évalués par des pairs (h-index 45).

2 octobre 2024

NOUVEAU:

**Prix SMGe 2024 pour le meilleur travail de Bachelor  
Lauréats des meilleurs travaux de Bachelor de la faculté de médecine de Genève**

Supervision : Pr Yves Jackson

Fort de notre expérience lors du bicentenaire de la Société, il nous a paru important de donner la parole à la nouvelle génération de médecin. C'est parmi les 4 lauréats des meilleurs travaux de Bachelor de la Faculté de médecine de Genève que nous allons sélectionner le prix SMGe 2024 lors de cette soirée. Ce travail est facilité par le responsable de travaux de Bachelors de la faculté de Médecine de Genève, le Professeur Yves Jackson, ce qui permet de coordonner ces conférences avec la faculté de médecine.

**Yves Jackson** – est nommé professeur assistant au Département de santé et médecine communautaires de la Faculté de médecine en mai 2021. Il obtient un diplôme fédéral de médecine humaine à l'UNIGE en 1997. Après avoir achevé sa formation de spécialiste FMH en médecine interne générale, il complète son cursus par un diplôme de médecine tropicale à l'Université Mahidol, à Bangkok (Thaïlande), puis par un double master de santé publique et de santé internationale à l'Université de New South Wales à Sydney (Australie).

Cet intérêt combiné pour la médecine clinique et la santé publique avec une attention particulière portée aux besoins de santé des populations vulnérables le conduit à endosser la responsabilité de la Consultation ambulatoire mobile de soins communautaires (CAMSCO) des HUG en 2007 et de l'Unité d'enseignement Immersion en médecine communautaire au sein de la Faculté de médecine de l'UNIGE dès 2018.

Ses domaines de recherche et d'enseignement concernent la santé des populations en situation de vulnérabilité (personnes migrantes ou en grande précarité). Il contribue à documenter l'émergence de la maladie de Chagas en Europe, et s'intéresse aux effets des politiques publiques sur les migrants et migrantes sans statut légal dans le cadre du Projet Parchemins soutenu par le FNS. Il s'engage également au service de la Cité au sein du Comité de la Croix Rouge genevoise.

«Nous devons rester humbles. Nous n'avons pas de baguette magique pour traiter des situations qui nous dépassent, mais intervenir pour la santé individuelle et collective est une mission qui a du sens.»

8 novembre 2024

**Symposium:  
Musicothérapie en médecine,  
entre théorie et pratique**

**Comité d'organisation :**

Leo Buhler  
Pierre Charbonnet  
Frédéric Ris  
Genève et Fribourg

**Conservatoire de Genève, salle  
Franz Liszt, sur inscription**

L'idée est née de l'envie de partager ensemble des notions de musiques et de médecine dans un lieu de légende, à savoir au conservatoire de Genève, récemment rénové et à l'acoustique exceptionnelle.

Des précisions suivront.

4 décembre 2024

**Pierre Quinodoz** – chirurgie plastique  
Ancien président de la Société suisse de chirurgie plastique, reconstructive et esthétique  
Président de l'Association  
2nd Chance  
**Lionel Dumont** – Anesthésie  
Directeur médical de l'association  
Genève

**L'aventure «2nd chance», de la  
salle de colloque des HUG aux  
rives de l'Afrique sub-saharienne**

Pour clore l'année 2024, nous partagerons avec les Drs Dumont et Quinodoz la vision de l'action humanitaire au travers d'anecdotes et des missions réalisées par l'Association. «Quand ton ami à faim un jour, donne-lui un poisson; quand il a faim tous les jours, apprends-lui à pêcher», ou comment créer un cursus de formation pour des équipes locales dans des pays en voie de développement, portant sur des problématiques délaissées par les grandes ONG ?

**L'Association 2nd chance**

Association à but non lucratif créée en 2010 à Genève par le Dr Pierre Quinodoz (chirurgie plastique, reconstructive et esthétique) et le Dr Benjamin Gold (chirurgie viscérale, générale et traumatologie), 2nd Chance s'est donnée pour mission de développer la chirurgie reconstructive dans les régions difficiles, notamment en Afrique.  
Son ADN: former les chirurgiens africains à de nouvelles techniques qu'ils utiliseront pour traiter leurs patients et patientes. Elle a réalisé plusieurs dizaines de missions dans différents pays d'Afrique.

**Pour en savoir plus:**

<https://2nd-chance.org/fr/chirurgie-reconstructive-volontariat>

## Interview Pierre Quinodoz

### Quelle est la place de l'humanitaire dans votre carrière ?

Tout a commencé lorsque j'étais jeune chef de clinique en chirurgie plastique aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG). Dans un colloque, une chirurgienne américaine basée à Nairobi, la Dre Marlène Long, nous a fait un exposé incroyable. En effet, elle était une « flying doctor » et couvrait depuis Nairobi une grande partie de l'Afrique de l'Est où elle opérait de la chirurgie reconstructive.

Je suis donc parti opérer avec elle en Afrique de manière bénévole, sur mon temps de vacances. Sur place, je me suis rendu compte de l'aide que nous pouvions apporter aux populations grâce aux connaissances acquises au cours de nos longues années d'études. Par la suite, j'ai essayé de trouver des partenaires médicaux et financiers pour poursuivre mon action. J'ai continué à voyager régulièrement dans les pays en voie de développement, d'une part pour opérer et, d'autre part, enseigner à mes collègues afin qu'ils propagent le savoir et opèrent eux-mêmes sur place.

### Vous avez une expérience certaine de l'Afrique : quels sont pour vous les trois défis principaux de la chirurgie reconstructive dans les pays avec lesquels vous collaborez ?

Il y a de nombreux défis pour la chirurgie reconstructive mais les principaux sont :

1) Une nouvelle forme de guerre avec des milices armées actives dans des zones très reculées où la moindre blessure peut s'avérer fatale. Je pense notamment à la République Démocratique du Congo (RDC). Les blessés civils ou militaires y meurent souvent car ils se trouvent à des journées de soins médicaux. En conséquence, ce ne sont que des blessés sans lésions internes, touchés au niveau de l'enveloppe corporelle qui parviennent vivants dans les hôpitaux. Ils sont souvent mutilés ce qui explique que les cas de chirurgie reconstructive sont de plus en plus nombreux.

2) L'enseignement en chirurgie reconstructive est très lacunaire. Afin de limiter au maximum le transfert des patients en Europe ou aux Etats-Unis, ce qui est coûteux et humiliant, il est primordial de former sur place des chirurgiens généraux à nos techniques de réparation. Cet enseignement doit s'accompagner d'une collaboration durable Nord-Sud et d'une meilleure communication entre les chirurgiens mêmes du continent. La télémédecine est un outil moderne, peu coûteux, que nous devons aussi mettre à leur disposition.

3) La collaboration avec les instances politiques locales afin qu'elles établissent des systèmes d'assurances qui

prendraient en charge les personnes indigentes souffrant de malformations ou de traumatismes nécessitant une chirurgie reconstructive. Dans un pays comme le Rwanda, une telle prise en charge est garantie à toute la population. Mais ce pays est une exception. C'est pourquoi nous travaillons au niveau gouvernemental pour changer cela.

**Lionel Dumont** - Il étudie la médecine et se spécialise en anesthésie à l'Université Libre de Bruxelles en Belgique. Attiré par la montagne, il arrive à Genève en 1996 lorsqu'il intègre le service d'anesthésie des Hôpitaux Universitaires de Genève.

Au début, il comptait y passer un an... Mais il est toujours là ! Depuis deux décennies, il partage son temps entre le CHU de Genève et un hôpital privé de Savoie (France). Ces deux environnements lui donnent l'opportunité de conserver une expertise clinique tout en étant en contact avec l'enseignement et la recherche. En 2008, la Coopération Suisse lui demande de participer à un projet de formation des volontaires de la croix rouge libanaise. Ensuite, il lance des projets de formation en anesthésie au Libéria et enseigne aux équipes de secours en Inde. Il est alors impliqué de manière active dans l'organisation 2nd chance ou il devient directeur médical. Depuis 2023, il a rejoint à plein temps l'équipe d'anesthésie des Hôpitaux Universitaires de Genève.

 **GE-MED**  
GENÈVE-MÉDECINS

À DOMICILE 24H/24

022 754 54 54

La référence genevoise des visites à domicile  
Centre de formation postgraduée FMH/ISFM

# Membres

## Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans La lettre de l'AMGe; dix jours après la parution de La lettre, le candidat est réputé admis au sein de l'AMGe, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote de l'Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5) :

### **Dre Marieme BA**

Clinique de Maisonneuve, avenue de Châtelaine 60-62, 1219 Châtelaine.  
Née en 1988, nationalité suisse.  
Diplôme de médecin en 2013 en Suisse.  
Titre postgrade de spécialiste en Médecine interne générale en 2023 en Suisse

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2013, elle effectue sa formation post-graduée avec des années en médecine interne à Genève et deux années de pédiatrie entre Lausanne et Genève. Elle se spécialise en médecine interne générale après plusieurs années de formation au service de médecine de premier recours des HUG, dont plusieurs années en tant que cheffe de clinique. Actuellement spécialiste en médecine interne générale, elle est installée en ville de Genève depuis juin 2023.

### **Dre Lucie BOLLI**

Cabinet MB8, Rue Maurice-Braillard 8, 1202 Genève.  
Née en 1991, nationalité suisse.  
Diplôme de médecin en 2017 en Suisse.  
Titre postgrade de spécialiste en Médecine interne générale en 2023 en Suisse

Après avoir effectué ses études de médecine à Genève et obtenu son diplôme en 2017, elle a poursuivi

sa formation à l'Hôpital des Trois-Chêne, puis à l'Hôpital de Morges. Elle a ensuite rejoint les HUG début 2021, d'abord en médecine interne hospitalière et finalement dans le service de médecine de premier recours. Elle participe à la création du groupe médical Maurice-Braillard avec les Dres Fuertes Nguyen, Faineteau et Etemadi-Fassnacht et s'y installera en mars 2024.

### **Dr Haran BURRI**

HUG - Service de Cardiologie, rue Gabrielle Perret-Gentil 4, 1205 Genève.  
Né en 1967, nationalité suisse.  
Diplôme de médecin en 1992 en Suisse.  
Titre postgrade de spécialiste en Cardiologie en 2001 en Suisse.  
Titre postgrade de spécialiste en Médecine interne générale en 2001 en Suisse

Après avoir obtenu son diplôme en médecine à Genève en 1992, il a poursuivi une formation en médecine interne et en cardiologie (FMH en 2001) avant de se spécialiser en électrophysiologie et stimulation cardiaque à Lyon et à Genève (avec une certification européenne en stimulation cardiaque en 2006 et en électrophysiologie en 2008). Il est professeur à la faculté de médecine et responsable de l'Unité de Stimulation Cardiaque aux HUG.

### **Dre Souad DJAAFAR**

Clinique et Permanence d'Onex, route de Chancy 98 - 1213 Onex.  
Née en 1977, nationalité suisse.  
Diplôme de médecin en 2017 en France - Reconnaissance en 2019.  
Titre postgrade de Médecin praticien en 2023 en Suisse

Après quelques années de recherche fondamentale à la faculté de médecine de Genève, j'ai entrepris des études de médecine en France, à la faculté de médecine de Dijon, suivies de formation en médecine interne générale à Genève. Je travaille actuellement à la Clinique et Permanence d'Onex comme médecin interne et mon installation comme médecin indépendant est prévue pour le 01.11.2023 au sein de cette dernière.

### **Dre Sara FEDERICI**

Hirslanden Clinique des Grangettes, Chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries.  
Née en 1986, nationalité italienne.  
Diplôme de médecin en 2012 en Italie, Reconnaissance en 2014.  
Titre postgrade de spécialiste en Chirurgie thoracique en 2022 en Suisse

Après avoir suivi ses études en Italie et obtenu son diplôme de médecin à Modène en 2012, elle est venue effectuer sa formation postgrade en Suisse. D'abord à Bellinzzone au Tessin, ensuite en Valais à Sion et enfin elle finalise sa formation de chirurgie thoracique au CHUV. Actuellement spécialiste en chirurgie thoracique, elle s'installe dans la ville de Genève, à la Clinique des Grangettes, en janvier 2024.

### **Dre Julie GUINAND**

Hôpital de la Tour, avenue J.-D. Maillard 1bis, 1217 Meyrin.  
Née en 1985, nationalité suisse.  
Diplôme de médecin en Suisse en 2013.  
Titre postgrade de spécialiste en Médecine interne générale en 2020 en Suisse

Après avoir suivi mes études à l'Université de Lausanne où j'obtiens mon diplôme en 2013, je me suis dirigée vers une formation de médecine interne générale. J'ai effectué ma formation d'interne à l'Hôpital de la Tour puis aux HUG. Une fois ma formation complétée et l'obtention de mon FMH en médecine interne générale en 2020, j'ai exercé en tant que cheffe de clinique à l'Hôpital de la Tour puis dans le service de médecine interne générale (SMIG). Actuellement spécialiste en médecine interne générale, je vais m'installer dans un centre de médecine générale à l'Hôpital de la Tour en janvier 2024.

### **Dre Meriem HEDAYATI DEZFOULI**

Centre de Santé Belle-Terre,  
place du Traité-de-Turin 7, 1226 Thônex.  
Née en 1984, nationalité française.  
Diplôme de médecin en Suisse en 2015.  
Titre postgrade de spécialiste en  
Médecine interne générale en 2021  
en Suisse

Après avoir suivi ses études à Genève, elle obtient son diplôme de médecin en 2015. Elle a poursuivi sa formation hospitalière à l'Hôpital de Genève, puis dans le service de médecine interne des Hôpitaux Universitaires de Genève. Elle obtient le titre de spécialiste FMH en médecine interne générale en 2021.

Elle travaille ensuite dans le service de médecine communautaire et de premier recours des Hôpitaux Universitaires de Genève où elle a exercé comme cheffe de clinique. Elle est installée au cabinet médical de Belle-Terre et poursuit en parallèle une activité clinique aux urgences de la clinique des Grangettes.

### **Dre Maude MARTINHO-GRUEBER**

Hôpital de la Tour, avenue J.-D. Maillard 3,  
1217 Meyrin.  
Née en 1988, nationalité suisse.  
Diplôme de médecin en Suisse en 2012.  
Titre postgrade de spécialiste en  
Gastroentérologie en 2022 en Suisse

D'origine suisse, Maude Martinho-Grueber a obtenu son diplôme de médecin en 2012. Par la suite, elle a poursuivi sa formation en médecine interne à l'Hôpital Cantonal de Fribourg puis a effectué sa formation spécialisée en Gastroentérologie et Hépatologie à l'Hôpital Universitaire de Berne pour obtenir son titre de spécialiste en Gastroentérologie et Hépatologie en 2022. Elle a également travaillé au sein du service de nutrition de l'Hôpital Universitaire de Lausanne, lui conférant un intérêt particulier pour la prise en charge de la malnutrition en ambulatoire, en particulier en relation avec les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, la maladie coeliaque, les intolérances alimentaires et la prise en charge au long cours de l'alimentation orale et entérale à domicile. Elle est, par ailleurs, médecin-conseil au sein de l'association romande de coeliaque depuis 2022.

### **Dre Lauriane POLI**

Hôpital de la Tour, avenue J.-D. Maillard 3,  
1217 Meyrin.  
Née en 1983, nationalité française.  
Diplôme de médecin en 2010 en Suisse.  
Titre postgrade de spécialiste en  
Médecine interne générale en 2022 en Suisse

Après avoir débuté mes études à Bruxelles, j'ai poursuivi et terminé mes études à Genève où j'ai obtenu mon diplôme de médecin en 2010. J'ai poursuivi ma formation en médecine interne générale aux Hôpitaux Universitaires de Genève puis à l'Hôpital de Nyon. J'ai également suivi une formation en médecine intensive m'ayant permis d'effectuer un stage aux Hospices Civils de Lyon en complément de ma formation aux Hôpitaux Universitaires de Genève. Actuellement spécialiste en médecine interne générale, j'exerce à l'Hôpital de la Tour depuis mai 2023 où j'ai une activité mixte hospitalière et ambulatoire.

### **Dre Françoise RIQUIER**

Avenue du Mail 10, 1205 Genève.  
Née en 1957, nationalité franco-suisse.  
Diplôme de médecin en 1989 en France -  
Reconnaissance en 2003.  
Titre postgrade de spécialiste en  
Psychiatrie et psychothérapie en 2003  
en Suisse

Après un parcours universitaire en tant que chef de clinique puis médecin associé à la Consultations des Troubles Anxieux et de l'Humeur du Département Universitaire Psychiatrique de Lausanne jusqu'en 2005, j'ai poursuivi mon activité en tant qu'indépendante à Lausanne au sein de mon cabinet PsyMedPlus. En 2023, j'ai décidé de revenir à Genève où j'avais effectué mon cursus de spécialité FMH et d'y installer mon cabinet. J'exerce en tant que psychiatre-psychothérapeute, spécialisée en enseignante en thérapie comportementale et cognitive (traitement des troubles anxieux et de l'humeur) et suis également experte psychiatre pour l'Office Fédéral de l'Aviation Civile.

### **Dr François SCERBA**

HUG, Rue Willy-Donzé 6, 1205 Genève.  
Né en 1978, nationalité suisse.  
Diplôme de médecin en 2004 en Suisse.  
Titre postgrade de spécialiste en Pédiatrie  
en 2012 en Suisse

Le Dr François Scerba a obtenu son diplôme fédéral en 2004. Il a ensuite effectué sa formation de spécialiste FMH en Pédiatrie dans divers hôpitaux de Suisse romande, dont une majorité aux Hôpitaux Universitaires de Genève.

Au cours de cette formation, il a exercé la fonction de chef de clinique en gastroentérologie pédiatrique, nutrition et hépatologie aux HUG et, à ce titre, a pu enrichir son expérience comme chef de clinique au centre suisse des maladies du foie de l'enfant. Il a également exercé comme chef de clinique en pédiatrie générale aux HUG et à l'Hôpital de Nyon.

Puis, pendant près de 10 ans, le Dr François Scerba a partagé son activité entre l'Hôpital de Nyon en tant que médecin chef co-responsable du service de pédiatrie et le service de chirurgie pédiatrique des HUG. En 2024, il continuera d'exercer en tant que pédiatre référent auprès des chirurgiens pédiatres des HUG et exercera en pratique privée.

### **Dre Marina WALTER**

HUG, Consultation Pédopsychiatrie légale,  
rue Gabrielle-Perret-Gentil 4,  
1205 Genève.  
Née en 1970, nationalité suisse.  
Diplôme de médecin en 1996 en Suisse.  
Titre postgrade de spécialiste en  
Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et  
d'adolescents en 2005 en Suisse

Après avoir effectué ses études à Genève, elle poursuit sa formation post-graduée aux HUG et obtient le titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents en 2005.

Au sein de l'OMP, où elle a travaillé de 2006 à 2011, elle découvre entre autres le métier d'expert pour les tribunaux. Elle obtient le titre de spécialité approfondie en pédopsychiatrie forensique en 2014 et, depuis 2012, elle est médecin responsable des expertises pour les enfants et leur famille au CURML (HUG).

### Candidature à la qualité de membre actif à titre associé

(médecin exerçant son activité professionnelle principale en dehors du canton, mais ayant un droit de pratique à Genève; le candidat est admis par le Conseil sur présentation de la preuve de son affiliation à la société médicale du canton où il exerce son activité principale, art. 7, al. 1)

### Changement de statut

**Dr Raoul DE HALLER**

au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Dr Beate LANGENBUCHER,**

au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Réadmission de membres / mutations internes

**Dr Anne-Christine HOFFMANN** devient membre ordinaire de l'AMGe, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Membres probatoires à confirmer

au terme de la période probatoire de 2 ans:

**Dr Cédric BENOIT, Dr Jérôme BERTRAND, Dr Aline BERVINI, Dr Charlotte BIRO-LEVESCOIT, Dr Valeria RINCON-CIMORELLI, Dr Benoît COULIN, Dr Phuong Huyen DO THI, Dr Jean-Philippe FALCHÉRI, Dr Karel GORICAN, Dr Darya HEIM, Dr Marie-Eva LAURENCET, Dr Aline LEUTWYLER, Dr Aude MAILLEFER, Dr Pierre-Yves MARTIN, Dr Vincent MARTINOU, Dr Nasrah NUR, Dr Oguz Omay, Dr Mehmet ÖZTÜRK, Dr Magdalini PATSEADOU, Dr Rita PIRES DE LIMA SAMPAIO PEIXOTO, Dr Marina PORTELA, Dr Claire TABOURET-VIAUD, Dr Sylvain TERRAZ, Dr Diem-Lan VU CANTERO, Dr Stéphanie WEGENER, Dr Aryé WEINBERG, Dr Alexia WILLAME et Dr Raphaël WUARIN,** depuis le 30 décembre 2021.

### Membres probatoires

(nouveaux membres admis, dont l'admission doit être confirmée après 2 années probatoires, art. 5, al. 7) :

**Dr Alexandre BODMER, Dr Laurie BOUCHEZ, Dr Salim CHUCRI, Dr Anna DANILUK, Dr Daniela DUARTE MOREIRA, Dr Santiago GIMÉNEZ, Dr Mona LAMY, Dr Guy PÉTROZ, Dr Laetitia REINHARD MANIERE, Dr Diana RIBEIRO, Dr Maurice STAUFFACHER,** depuis le 12 décembre 2023.

### Membres actifs à titre honoraire

(membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMGe; mêmes droits que les membres actifs; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet qui suit la demande, art. 6):

**Dr Ana BISHARA,** au 1<sup>er</sup> janvier 2024.  
**Dr Marie-Paule GRAU,** au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Membres en congé

(demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans; le congé part du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet suivant la demande; libération de cotisation pendant la durée du congé; demande de prolongation possible, art. 9):

**Dr Lionel GERMANIER,** au 1<sup>er</sup> janvier 2023.  
**Dr Foteini LYMPERPOULOU,** au 1<sup>er</sup> janvier 2024.  
**Dr Matuka La Nova MONDELE,** au 1<sup>er</sup> janvier 2024.  
**Dr Samia SAYEG POMMIER,** au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Membres passifs

(membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

**Dr Jean-Claude CANAVESE,** au 1<sup>er</sup> janvier 2024.  
**Dr Roxane YVERNAY,** au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Démissions

(information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10):

**Dr Sonja HEDIGER NITSCHMANN,** au 31 décembre 2023.  
**Dr Karen KINKEL,** au 31 décembre 2023.  
**Dr Jacqueline MEGEVAND,** au 30 juin 2024.  
**Dr Frédéric VILLARD,** au 31 décembre 2023.

### Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail

(le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMGe, art. 18, al. 11) :

**Dr Sophie CATOIRE-FRIED,** médecin du travail pour l'entreprise RPSA – Résidences médico-sociales Sàrl.  
**Dr Michaël FEUSIER,** médecin du travail pour l'entreprise Petrostock SA.  
**Dr Oscar MONTORO,** médecin-conseil pour l'OCAS.

### Changement d'adresse et ouverture de cabinet

**Dr Thomas AMBROSETTI** (Chirurgie) consulte désormais au sein du Centre Médical Archimède Nations, La Voie-Creuse 16, 1202 Genève

**Dre Laurène AVRIL** (Radiologie) consulte désormais au sein du Centre d'Imagerie Médicale de Cornavin, Place de Cornavin 18, 1201 Genève

**Dr Jacques BERTHIER** (Oto-rhino-laryngologie) consulte désormais au sein du cabinet Capital Care, Place Jean-Marteau 3, 1201 Genève

**Dre Manuela BERTOLINI** (Psychiatrie et Psychothérapie) consulte désormais avenue de Champel 24, 1206 Genève

**Dre Emilie BUCLIN** (Pédiatrie) consulte désormais route de Pré-Marais 30, 1233 Bernex

**Dr Pierre DESCLOUX** (Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents) consulte désormais au Boulevard des Philosophes 18, 1205 Genève

**Dr Michel DUDOUIT** (Psychiatrie et psychothérapie) consulte désormais Cours des Bastions 13, 1205 Genève

**Dr Pierre GUMOWSKI** (Médecin praticien) consulte désormais avenue J.-D. Maillard 1bis, 1217 Meyrin

**Dre Valérie PARIS** (Pédiatrie) consulte désormais Route de Pré-Marais 30, 1233 Bernex

**Dr Nils PERRIN** (Cardiologie) consulte désormais au sein du Campus de l'Hôpital de la Tour, avenue J.-D. Maillard 3, Bât. B12, 1217 Meyrin

**Dr Nelly SANTORO** (Médecin praticien) consulte désormais au sein du Centre Teomera, Route de Ferney 194 A, 1218 Le Grand-Saconnex

**Dre Viviane STUBER** (Pédiatrie) consulte désormais Route de Pré-Marais 30, 1233 Bernex

**Dre Maria Isabel VARGAS** (Radiologie) consulte désormais au sein du service de radiologie d'Hirslanden Clinique des Grangettes, Chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries

### Décès

Nous avons le profond regret d'annoncer le décès du **Dr M'hamed DAROUICHI** survenu le 17 décembre 2023.

Nous avons le profond regret d'annoncer le décès du **Dr Jean-Paul CASEZ** survenu le 3 janvier 2024.



## CLINIQUE DE CRANS-MONTANA

### MÉDECINE INTERNE DE RÉHABILITATION

#### Nos pôles d'excellence:

- ▶ réhabilitation en médecine interne générale
- ▶ prise en charge des maladies chroniques et psychosomatiques
- ▶ réhabilitation post-opératoire
- ▶ enseignement thérapeutique

#### Admissions

➔ Rendez-vous sur [hug.ch/crans-montana/admissions](https://hug.ch/crans-montana/admissions)  
La clinique se charge des démarches administratives auprès des assurances maladies et/ou accidents.

☎ 027 485 61 22 - [admissions.cgm@hug.ch](mailto:admissions.cgm@hug.ch)



CLINIQUE DE  
CRANS-MONTANA



1010219

### Impressum

La Lettre - Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève ISSN 1022-8039

PARUTIONS  
format imprimé : 4 fois par an ;  
format digital : 6 fois par an

RESPONSABLE DE PUBLICATION  
Antonio Pizzoferrato

CONTACT POUR PUBLICATION  
Secrétariat AMGe  
[info@amge.ch](mailto:info@amge.ch)

PUBLICITÉ  
Médecine & Hygiène  
022 702 93 41, [pub@medhyg.ch](mailto:pub@medhyg.ch)

CONCEPTION & RÉALISATION  
Bontron&Co  
Loredana Serra & Simone Kaspar